



La Compagnie d'Arc de Villepreux organise son concours Tir en Salle les 10 et 11 novembre 2018

2 x 18 mètres - Sélectif championnat de France

Début des tirs :

Samedi : 09 h 30 14 h 30
Dimanche : 09 h 30 13 h 30

Lieu de la compétition :

Complexe sportif Alain Mimoun
angle avenue Général de Gaulle / rue du Collège
GPS : Latitude 48.83052 N - Longitude 2.00069 E

Ouverture du greffe : 1 heure avant le départ

Volées d'essai : 2 à chaque départ

Echauffement : 20 mn - salle d'échauffement

Rythme de tir : AB / CD

Blasons :

- Benjamin, minime (toutes armes) + cadet arc nu : 60 cm.
(pas d'inscription pour la catégorie poussin)
- Autres catégories en arc classique et en arc nu : 40 cm (trispots verticaux sur demande expresse dès l'inscription)
- Autres catégories en arc à poulie : trispots verticaux 40 cm

Inscriptions Exclusivement par courrier postal ou par courriel :

- Utiliser le bordereau ci-joint.
- Celles effectuées par courriel (de préférence) à concours.salle@archersvillepreux.fr doivent être confirmées par courrier et accompagnées du règlement à l'ordre de Compagnie d'Arc de Villepreux.
- Bulletin d'inscription et règlement à retourner à :
Monsieur Franck DEVOITIN / 6 rue des Ébisoires / 78370 PLAISIR
- Les inscriptions deviendront définitives à réception du règlement.

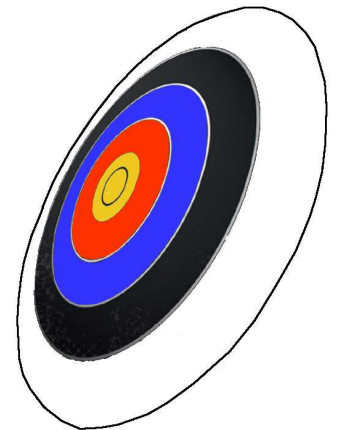
Mises : Adulte , Jeune (-18 ans) : 8,00 €.

Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie officielle comptant au moins trois archers.
- Coupe à la meilleure équipe classique homme et classique dame :
4 archers désignés à l'avance, les 3 meilleurs retenus.
- Coupe à la meilleure équipe compound homme et compound dame :
4 archers désignés à l'avance, les 3 meilleurs retenus.
- Challenge "Long bow" : récompense au premier et au dernier.

Résultats : Ils seront donnés le dimanche vers 17 heures 00.

Buvette sur place tout au long de la compétition.



Tenue blanche ou club obligatoire. Chaussures de salle obligatoires.

Vérification de la licence en fonction du règlement fédéral en vigueur au jour du concours.



Compagnie d'Arc de Villepreux - Complexe sportif Alain Mimoun - avenue du Général de Gaulle - 78450 VILLEPREUX
Tél. : 06 23 48 67 61 - Courriel : contact@archersvillepreux.fr - Internet : www.archersvillepreux.fr

Association loi de 1901 : déclaration n° 309084 du 06-06-97 (JO du 05.07.1997) / Agrément FFTA : 08 78 134

Agrément DDJS : APS 78 796 du 03.08.1998 / N° EAPS : 07813ET0071 / N° SIRET : 494 739 972 00011 / Code APE 9312 Z



Inscriptions au concours salle (2 x 18 m) des 10 et 11 novembre 2018

Compagnie/Club		Correspondant	
Adresse		Téléphone	
		Tél. mobile	
Code postal	Ville	Courriel	@

Nom	Prénom	Numéro licence	Catégorie âge/sex	Type d'arc	Trispot (*) O / N ?	Samedi 10 nov.		Dimanche 11 nov.	
						09h30	14h30	09h30	13h30
Total :						8,00 € x	=		

(*) les tireurs en arc classique toutes catégories (sauf benjamin et minimes) peuvent, sur demande expresse dès l'inscription, tirer sur trispots verticaux.

A retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la **Compagnie d'Arc de Villepreux,**
à **Franck DEVOITIN – 6 rue des Ebisoires - 78370 PLAISIR**



Villepreux

Plan d'accès aux installations de la Compagnie d'Arc



Coordonnées GPS :
Latitude : 48.83052 (nord)
Longitude : 2.00069 (est)

Concours en salle
Salle principale du Complexe sportif Alain Mimoun
(angle avenue du Général de Gaulle et rue du Collège)
Concours FITA, Fédéral, Beursault...
Jardin d'Arc (au fond du parking : accès piéton entre le gymnase et la piscine)